L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cb.
RÉDACTEURS PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE. N. DUPOUR.
J. DUVERGER. S. HARRY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 10 JANVIER.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On trouvera aux porteurs

Vente à l'encan de ce jour.

Le soussigné vendra publiquement aujourd'hui à midi, devant la porte de la succursale de la Banque de la Louisiane, rue de Chartres, à la première vente de la succession de feu Jean Blanque, [illegible] par ordre de [illegible] et autres intéressés.

Conditions : Comptant, en billets de banque ou en traites sur New York, à 1/2 pour cent de prime.

P. F. Rogers, No 45 et 47 Vieille Levée.—Draps, [illegible] et marchandises sèches et manufacturées en tous genres.

Pour le feuilleton, voir la 2me page.

Dénouement prochain.

Le télégraphe nous a transmis hier des nouvelles fort importantes de Washington. Vendredi dernier, le Comité Investigateur secrutin pour l'élection du Président de la Chambre des Représentants, n'avait rien changé à la répartition ordinaire des suffrages ; Sherman, le candidat républicain, avait reçu 109 voix, et Hickman, le candidat démocratique, 87 voix, ce qui donnait à Sherman la majorité absolue. Une dernière tentative pour amener la réunion de toutes les nuances d'opinion démocratique sur un seul candidat, avait échoué.

Le lendemain, samedi, la Chambre procéda au quatrième scrutin, et le résultat en fut le même que celui qui avait précédé. Sherman, le candidat républicain, remarquait pour lui seul plus de la majorité absolue. Il n'avait pas obtenu, il est vrai, le nombre de voix nécessaire pour constituer la majorité absolue, mais il avait réuni 111 membres présents dont 109, c'est-à-dire la majorité absolue. M. Sherman ayant donc la majorité absolue, M. Hamilton, du Texas, démocrate modéré, proposa que la Chambre, réunie en Comité général, nommât par scrutin secret, et à la majorité absolue, un président provisoire, qui serait chargé de faire le dépouillement du scrutin, et de proclamer le résultat. Cette proposition fut adoptée par 116 voix contre 113. Le scrutin secret commença immédiatement, et dura jusqu'à 4 heures du matin. Il donna 116 voix à M. Hamilton et 113 à M. Sherman. Le président provisoire, M. Hamilton, proclama le résultat, et la Chambre, reprenant sa séance, adopta une résolution déclarant que M. Hamilton avait été dûment élu président de la Chambre des Représentants.

Ainsi, la question est définitivement résolue. Le candidat républicain, M. Sherman, a été battu, et le candidat démocrate modéré, M. Hamilton, a été élu. Le vote a été donné par 116 membres contre 113. Il y a eu 4 membres absents, dont 3 républicains et 1 démocrate